



DEL 23-056

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRES L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 20 juin 2023

DATE D’AFFICHAGE

Le 21 juin 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 25

Présents : 18

Votants : 25

L’an deux mille vingt-trois

Le vingt-sept juin à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Hakim ACHIBET, Nadine JOLU, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Eric MINIER, Pierre CASTILLON, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 28 juin 2023.

et que la convocation au Conseil a été faite le : 20 juin 2023.

ETAIENT ABSENTS

Alain GIBERGUES (pouvoir à Nadine JOLU), Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Eric ANDRE (pouvoir à Hakim ACHIBET), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Jérôme DELISLE, Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE), Marie CHEVALIER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETARE DE SEANCE : Christian POIRIER.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – LOCAUX COMMERCIAUX

Rapporteur : Fanny PIRA

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif 2022, il est proposé au conseil municipal d’affecter le résultat de l’exercice antérieur pour le budget des locaux commerciaux comme suit :

	Montants
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	
A - Résultat de l'exercice	21 974,98 €
B - Résultat antérieur reporté	0 €
C - Résultat de fonctionnement à affecter	21 974,98 €
D - Solde d'exécution de la section d'investissement 2021	- 77 323,73 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	0 €
F = D + E - Besoin de financement de la section d'investissement	77 323,73 €



DEL 23-056

AFFECTATION	
1/ Réserve Recettes Investissement 1068 (G = au moins la couverture du besoin de financement F)	21 974,98 €
2/ report en section de fonctionnement	0,00 €
Déficit reporté	77 323,73 €

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget des Locaux Commerciaux comme évoqué ci-dessus.

VOTE : POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 28 juin 2023,

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité

et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame le Maire
Damienne FLEURY

